

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Lycée Les Marcs-d'Or de Dijon (21)

Mardi 5 mars 2024

**Travaux d'amélioration thermique des bâtiments
de l'externat**

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION D'AMÉLIORATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS DE L'EXTERNAT

- **Les travaux**
- **Le budget**
- **Le calendrier**
- **Les intervenants et partenaires**

LA RÉGION ET LES LYCÉES

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Communiqué de presse

Lycée Les Marcs d'Or (Dijon) Travaux d'amélioration thermique des bâtiments de l'externat



Mardi 5 mars 2024, Océane GODARD, vice-présidente en charge des lycées, de l'offre de formation, de l'apprentissage et de l'orientation, et Francis BIGNOLI, proviseur du lycée polyvalent des Marcs-d'Or, effectuent une visite des bâtiments A et B de l'externat du lycée, suite aux travaux d'amélioration thermique.

Le coût de l'opération financée par la Région s'élève à plus de 5,8 M€.

La Région a souhaité engager la rénovation des façades de deux bâtiments d'externat en renforçant leurs performances thermiques et leur étanchéité à l'air, en assurant la protection solaire des locaux à forte exposition solaire et en redonnant aux utilisateurs la possibilité d'occulter les salles.

L'opération a réclamé une rénovation lourde impliquant la dépose complète des ouvrages de façade existants.

En matière de lycées, la Région gère un patrimoine composé de 129 établissements d'enseignement et 1 456 bâtiments, sur une surface globale de 2,3 millions de m².

Par ses compétences, la Région contribue à la qualité du service public de l'éducation. Elle poursuit ainsi ses engagements pour les lycéens et l'ensemble de la communauté éducative avec une gestion appropriée aux enjeux sociétaux et écologiques comme au contexte budgétaire de la collectivité. Ses interventions, intégrant une recherche de sobriété et un accompagnement social, portent sur 3 domaines clés : le patrimoine immobilier, le fonctionnement et les équipements des lycées, et les infrastructures et activités liées au développement du numérique éducatif.

L'action régionale vise à accompagner de façon adaptée les conditions d'apprentissage des 105 000 lycéennes et lycéens et les activités de l'ensemble de la communauté éducative, en prenant en compte de multiples enjeux dont ceux des transitions écologique et numérique.

En 2024, la Région mobilisera plus de 233 M€ au service de sa politique Education.

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Lycée Les Marcs d'Or (Dijon)

Travaux d'amélioration thermique des bâtiments de l'externat

L'amélioration thermique des bâtiments anciens est un enjeu majeur en termes d'économies d'énergie. Dès lors qu'une rénovation importante est envisagée, la Région souhaite que l'investissement soit réalisé dans un esprit d'exemplarité environnementale.

La Région a réalisé la rénovation des façades de deux bâtiments d'externat A et B. La construction du lycée des Marcs d'Or – dont les bâtiments A et B – date de 1966. Les façades sont pour l'essentiel en plaques de parement minéral, attachées par des agrafes scellées et enrobées d'un polochon de plâtre. Le parement est doublé d'un remplissage intérieur en brique. Les châssis aluminium sont, quant à eux, fixés sur les poteaux verticaux.

Les travaux ont permis le renforcement des performances thermiques et l'étanchéité à l'air, en assurant la protection solaire des locaux à forte exposition solaire et en redonnant aux utilisateurs la possibilité d'occulter les salles.

L'opération a constitué une rénovation lourde, en impliquant la dépose complète des ouvrages de façade existants.

L'opération prévoyait, pour tous les bâtiments concernés :

- la dépose des parements, des menuiseries existantes et des occultations,
- la mise en œuvre d'une isolation périphérique
- le traitement de l'étanchéité à l'air des façades,
- la dépose / repose ou le remplacement si nécessaire des équipements et réseaux fixés sur les façades notamment : vannes de coupure, coffrets et réseaux gaz, etc.
- la modification / rénovation de l'éclairage extérieur en façade.

CONTACTS PRESSE

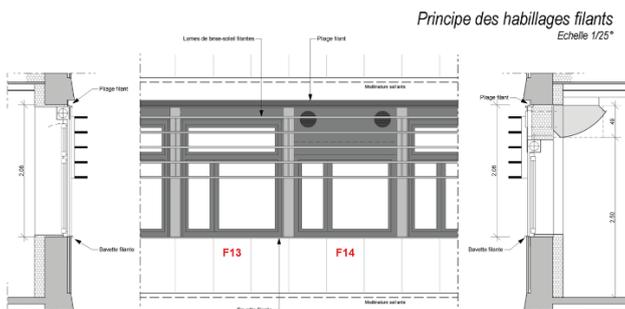
Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET

Le cabinet d'architectes Chaudonneret & Danon a souhaité tirer parti de cette opération de rénovation énergétique pour affirmer la dimension technique de l'établissement en façonnant des lignes de brise-soleil comme autant de coursives sur les ponts d'un long paquebot.



Réalisée en site occupé, l'opération a tout d'abord nécessité de lourds travaux de désamiantage à l'occasion de la dépose des menuiseries.

Ce sont ensuite 643 châssis bois-alu qui ont pris la place des anciennes menuiseries, avec des objectifs de performance thermique ambitieux ($U_w = 1.30 \text{ W/m}^2\cdot\text{C}$).

Divers prototypes ont été élaborés pour étudier en détail les conditions de mise en œuvre des nouveaux ensembles ouvrants et fixes, ainsi que leurs interactions avec les parois existantes conservées. Après la pose des châssis en semi-tunnel, l'assemblage de joints techniques et d'habillages d'ébrasement isolants a permis de garantir l'étanchéité à l'air (objectif 0,6 vol/h sous 50 Pa.), la modernisation des parois, leur bonne isolation et leur pérennité.

Des brise-soleil en profilés aluminium sous forme de séries de diagonales ont permis de souligner le dynamisme des façades, tandis que le ravalement d'ensemble a assuré la restauration des façades d'origine en Pierre de Bourgogne.

Compte tenu de la qualité intrinsèque de ces façades, le projet a fait le choix d'isoler les façades par l'intérieur au moyen d'un doublage biosourcé en laine de bois de 145mm assurant $R \geq 4.00 \text{ m}^2\text{K/W}$ dans les parties courantes.

Afin de garantir un renouvellement d'air réglementaire sans grever le bilan énergétique de l'opération, les locaux concernés ont été entièrement équipés en ventilation double-flux : installation centralisée pour les locaux administratifs et groupes individuels pour les salles de cours.

L'ensemble de ces ouvrages a nécessité de nombreux travaux connexes telles que des modifications sur les installations de chauffage, ou des modifications de plafonds, de cloisonnements et de revêtements en paroi et en sol.

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

BUDGET

Le coût de l'opération est de **5 072 192 € TDC**

CALENDRIER

La période d'exécution des travaux a démarré **en février 2021**
Les travaux ont été réceptionnés **en mars 2023**

INTERVENANTS

Maîtrise d'ouvrage

Programmiste : André GASCHLER
Chargé d'établissement : Olivier JUMEAU - Eric TERRILLON

Maîtrise d'œuvre

Mandataire : Chaudonneret & Danon

Co-traitants :

- BE électricité, SSI : Cessot, Dijon
- BE ingénierie bois : Teckicéa, Pontarlier
- BE génie climatique, sanitaire : Osmo Ingénierie, Dijon
- BE structure : B.E.D., Quetigny
- OPC : ACEBTP, devenu CRC Ingénierie, Ancenis-Saint-Géréon

Autres prestataires

Contrôle technique : Qualiconsult, Fontaine-lès-Dijon

Coordonnateur SPS : Alpes Contrôles, Dijon

Diagnostiqueur(s) : Cabinet Aadena (amiante, plomb)

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

Entreprises

Les lots de travaux ont été ainsi attribués :

Lot	Désignation des Travaux	Entreprise attributaire
1	Désamiantage	GCM Démolition
2	Gros-œuvre	Nonque
3	Couverture	UTB
4	Menuiseries bois aluminium	Boudier
5	Menuiseries aluminium, acier, serrurerie	Alkimia
6	Doublage isolation peintures	BAFFY
6	Doublage isolation peintures	BONGLET / SDP
7	Menuiseries intérieures	Menuiserie du Chalonnais
8	Revêtements de sols	Tachin
9	Plafonds suspendus	Isoplac
10	Chauffage ventilation plomberie sanitaire	Nord Est Energie - ATCF
11	Électricité CFO CFA	Eiffage Energie



CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - tél : 06 08 37 99 02

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, ET LES LYCÉES

En 2024, la Région mobilisera plus de **233 M€** au service de sa politique Education.

Ses domaines d'intervention :

- **Investir pour sécuriser l'accueil de tous les usagers, pour la sobriété énergétique et pour répondre aux besoins de formation**

La Région gère un patrimoine composé de 129 établissements d'enseignement, 224 sites, 1 456 bâtiments sur plus de 2 300 000 m². Dans la gestion de son parc, la Région doit répondre à trois enjeux prioritaires :

- ◆ L'accueil des usagers en sécurité et dans des installations aux normes (de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité...) en veillant à l'anticipation des risques ;
- ◆ La sobriété énergétique des bâtiments pour atteindre les objectifs de la loi ELAN (c'est-à-dire une consommation inférieure de 30 % à celle de 2012 d'ici 2030), en commençant par tout ce qui contribue à limiter les pertes sur la partie thermique – en passant par une rénovation des installations techniques et l'organisation du suivi de leur exploitation / maintenance –, tout en analysant en parallèle la faisabilité d'une production de chaleur intégrant des énergies renouvelables.
- ◆ L'adaptation des locaux et installations aux enseignements dispensés, aux évolutions pédagogiques et aux effectifs à accueillir. Dimensionner le patrimoine au juste nécessaire permet de garantir la réponse optimale aux enjeux précédents.

L'investissement de la Région dans les lycées se focalise sur deux grandes priorités : la recherche d'économies d'énergie et la pérennité des bâtiments et installations.

Une large part du budget est consacrée à la maintenance courante des bâtiments, en intégrant les opérations de sécurisation et de câblage informatique. **A côté des travaux en cours, de nouvelles opérations sont mises à l'étude dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2024-2030. C'est ainsi que sont privilégiées des rénovations plus globales sur :**

- ◆ Les bâtiments vétustes et particulièrement énergivores,
- ◆ Les demi-pensions dont les dysfonctionnements ne peuvent plus trouver de réponse dans des réparations ponctuelles et nécessitent un traitement global.

- **Sécuriser l'accès à la restauration et à l'hébergement à tous les lycéens**

L'accès aux services de restauration et d'hébergement des lycéennes et lycéens est une priorité de la Région, avec 10 millions de repas annuels servis dans les demi-pensions des lycées.

La Région fait le choix d'augmenter ses aides en matière de tarification sociale dégressive à destination des familles éligibles à la bourse d'Etat ou se situant à la frange d'éligibilité de cette bourse, et maintient les aides personnalisées en cas de situations de difficulté identifiées par les établissements.

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

- **Garantir un bon fonctionnement et des équipements dans un contexte de forte inflation**

La dotation pour le fonctionnement des lycées tient compte de l'évolution importante des dépenses énergétiques et sera complétée en cas de nécessité sur la base d'un dialogue avec les établissements concernés. **En raison du contexte particulier d'inflation, une enquête sera lancée dès le début de l'année 2024 pour identifier les établissements en situation de fragilité.**

Par ailleurs, la Région poursuit son soutien aux investissements en équipements nécessaires à l'activité pédagogique et au bon fonctionnement des établissements selon les besoins priorités par les lycées.

Les 118 unités de restauration implantées dans les établissements bénéficieront d'un renouvellement raisonné des équipements nécessaires à la production de quelque 10 millions de repas pour les 70 000 internes et demi-pensionnaires, ainsi qu'à la sécurité sanitaire. La charte qualité sera renouvelée pour permettre une vision partagée.

La Région équipe ses agents en matériel professionnels permettant de réaliser dans de bonnes conditions les missions confiées. Une expérimentation sur un achat groupé de matériel de ménage sera analysée avant un éventuel déploiement.

- **Fournir un accès Internet de qualité et déployer les équipements nécessaires pour appuyer les transformations numériques responsables**

En 2024, la Région continuera de développer une politique soutenue et responsable du numérique éducatif, contribuant au développement des usages et de l'innovation dans ce domaine. Ses actions seront articulées autour de trois orientations principales :

- ◆ Mettre à disposition des établissements un équipement de base efficace et responsable, comprenant le haut débit, les réseaux, les infrastructures, les équipements et la maintenance.
- ◆ Accompagner et soutenir les usages numériques et l'appropriation des outils, en particulier par la communauté enseignante, en collaboration avec les autorités académiques.
- ◆ Contribuer au développement de projets innovants et d'expérimentations pédagogiques favorisant les usages du numérique à l'école.

- **Mettre en œuvre le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) : un contrat régional à forts enjeux pour les apprenants**

Ce contrat, coconstruit avec les partenaires et voté par l'assemblée régionale en décembre 2023, a défini les orientations pour la période 2023-2028, notamment dans les domaines de la formation professionnelle et de l'orientation. **Un événement annuel sera initié en 2024 permettant de reconnaître et de valoriser les acteurs et les partenariats.** Le travail avec les autorités académiques sera conforté, notamment au titre de la préparation annuelle de la carte des formations professionnelles dans le contexte de la réforme de la voie professionnelle. Le suivi du CPRDFOP sera assuré au sein de l'instance quadripartite qu'est le CREFOP.

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

ZOOM SUR

→ PATRIMOINE ET GESTION IMMOBILIÈRE - 129,9 M€

En 2024, la Région consacrera près de 130 M€ au patrimoine et à la gestion immobilière des établissements.

Le budget consacré aux investissements, principalement dans les lycées, est en augmentation constante depuis 2016. Il atteint, pour 2024, un montant de crédits de paiement supérieur à celui des exercices antérieurs tous programmes confondus. Cette évolution résulte :

- des opérations du Programme de restructuration et de réhabilitation des lycées (PRRL)
- des chantiers importants qui sont pleinement engagés depuis début 2022 sur l'IFPS et le CREPS
- des besoins conséquents en gros entretien, accrus avec l'accent mis sur la sobriété énergétique et les actions spécifiques qui en découlent
- du plan d'accessibilité qui s'engage en phase de chantier sur les fonctions principales de nombreux sites
- de l'exécution du PAIR, dont l'action « solarisation », qui s'exécute massivement sur 2024.

→ FONCTIONNEMENT ET ÉQUIPEMENTS - 95,3 M€

En 2024, La Région consacrera 95,3 M€ à l'équipement et au fonctionnement des lycées

Ces crédits permettent d'attribuer aux lycées les moyens financiers et matériels nécessaires à leur fonctionnement. Ils permettent également d'aider les familles par une tarification sociale du service restauration et hébergement.

• Dotations aux établissements

Conformément au cadre réglementaire, la Région a déterminé lors de l'assemblée plénière d'octobre 2023 les dotations à hauteur de 46,4 M€ ; ce montant doit être intégré au budget 2024.

Le contexte de forte inflation a impacté fortement les équilibres budgétaires habituels, malgré l'augmentation significative des dotations ces dernières années. Les dotations initiales devront dans un certain nombre d'établissements être complétées en cours d'année selon l'évolution de leurs coûts d'énergie. Les besoins de financement seront chiffrés après analyse et dialogue permettant d'identifier les priorités.

• Aides aux familles pour la restauration et l'hébergement dans les lycées

La Région a mis en place une tarification sociale dégressive en lien avec les revenus des familles. A ce titre, elle a complété pour l'année scolaire 2022-2023 le dispositif d'aide aux familles boursières par un second dispositif s'adressant aux familles dont les revenus se situent à la frange d'éligibilité à la bourse d'Etat.

En outre, elle finance une aide personnalisée que les établissements peuvent attribuer en cas de situations de précarité identifiées à leur niveau.

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

→ NUMÉRIQUE ÉDUCATIF - 7,6 M€

En 2024, la Région consacrera 7,6 M€ au numérique pour les établissements

- En 2024, de nouvelles versions de l'Espace numérique de travail Éclat-bfc seront déployées, permettant d'améliorer la couverture fonctionnelle de l'outil et de mieux répondre aux attentes des usagers. Éclat-bfc compte plus de 256 000 comptes utilisateurs, dont plus de 89 000 élèves, plus de 9 000 enseignants et plus de 158 000 responsables légaux.
- Avec un parc informatique comprenant 40 000 postes, le taux d'équipement informatique moyen par élève est actuellement de 1 PC pour 2 élèves. **Les dotations en matériels informatiques, tels que les ordinateurs, les serveurs et les équipements réseaux, continueront à être harmonisées en fonction du déploiement d'équipements numériques adaptés intégrant une démarche de numérique responsable.**
- La Région s'est très fortement investie pour l'arrivée rapide du très haut débit (THD) dans tous les lycées éligibles à la fibre optique. En 2023, ce sont 37 lycées sur 129 lycées publics éligibles qui ont été raccordés. **Les prévisions de raccordements supplémentaires en 2024 concernent les établissements dans les zones suivantes : Belfort, Chalon-sur-Saône, Le Creusot, Montceau-les-Mines, Nièvre.**

Les chiffres-clés des lycées

- 129 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté,
- 2,3 millions de m²,
- 105 057 lycéens, dont 84 981 dans les établissements publics,
- 14 903 lycéens hébergés dans les internats des lycées publics,
- Budget 2024 consacré aux lycées : 233 M€,
- 2 815 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien) et 400 agents contractuels supplémentaires,
- 10 158 jeunes dans les établissements agricoles (publics ou privés),
- Plus de 10 millions de repas servis par an.

CONTACTS PRESSE

Région BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 74 97 43 18

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 06 08 37 99 02

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**